

Le mot du Bâtonnier



Michel Guichard, Bâtonnier 2021-2022

Mes chères Consœurs, Mes chers Confrères,

Ce lundi est la date d'ouverture du portail **BarÔtech** à tous les confrères et consœurs de notre Ordre.

Cet outil **BarÔtech** déjà utilisé par le personnel de l'Ordre pour la gestion administrative de l'Ordre des Avocats des Hauts-de-Seine, va vous servir dans un premier temps à saisir vos demandes concernant l'exercice professionnel et déclarer votre formation.

Il deviendra ensuite un outil de dialogue avec les services de l'Ordre pour la gestion des conflits (taxations d'honoraires et réclamations déontologiques).

Nous sommes rentrés dimanche 1er mai de notre voyage de jumelage avec le barreau d'Arménie.

Nous avons participé à une conférence internationale au cours de laquelle nous avons présenté notre barreau des Hauts-de-Seine, les actions juridiques internationales en matière de droits de l'homme et la gestion des fonds des clients par les CARPA.

Nous avons signé également une convention de jumelage avec le Barreau pour mettre en place des actions mutuelles de coopération.

Nous avons ainsi rencontré le Catholikos, patriarche d'Arménie, l'ambassadrice de France en Arménie. Nous avons aussi visité le monument et le musée sur le génocide arménien.

Nous avons enfin et surtout rencontré des confrères arméniens très reconnaissants envers la France et très investis dans leur métier de défenseur des droits de l'homme.

Un jumelage qui se poursuivra sans nul doute pendant plusieurs années !

Votre bien dévoué,

Michel Guichard
Bâtonnier